



# Keleïer Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°425

JANVIER 2017 / Miz Genver



Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 26 janvier.

## Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43  
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)  
Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Samedi : 9 h – 11 h



**La mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 11h pour recevoir les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales**

## Bibliothèque :

### Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)  
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

## Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi  
**Urgences techniques : 02 77 62 40 09**  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire ..... le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h  
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00  
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00  
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30  
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture) .....le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Quoi de neuf ?



### Les dates à retenir

08/01 Vœux du Maire à 11h30 à la salle polyvalente  
21/01 Collecte journaux école Georges Brassens  
22/01 Chorale Amicale Laïque à 16h à la salle polyvalente  
04/02 Repas chandeleur à 19h à la salle polyvalente organisé par la JGF foot  
05/02 Opération « Crêpes-viennoiseries-baguettes » - APEL Ecole Ste Anne  
25/02 Collecte journaux école Georges Brassens  
26/03 Kig Ha Farz école Georges Brassens



### *Meilleurs vœux pour 2017 !*

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire, le **dimanche 8 janvier 2017 à 11h30 à la salle polyvalente.**

20  
17

## Santé

### Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

### Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
31/12 et 01/01	Martineau Landivisiau	Martineau Landivisiau
07/ et 08	Phie de la gare Landerneau	Phie de la gare Landerneau
14 et 15	Phie de la halle Landivisiau	Phie de la halle Landivisiau
21 et 22	Premel -Cabic kergreis Landerneau	Premel-cabic Kergreis Landerneau
28 et 29	Prigent Landivisiau	Prigent Landivisiau

### INFIRMIERES :

#### **- Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Christian MAINGUY**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7, au cabinet sur RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

#### **- Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15 – 2 Route de Rulan (mêmes locaux que le cabinet médical)

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

### MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

**MEDECINS :** 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi, jeudi, samedi matin (1 semaine sur 2) – **Dr LE GOFF** : mardi, mercredi, vendredi, samedi matin (1 semaine sur 2)

**GARDES DES MEDECINS :** Après 19h et le week-end appeler le **15**

### Association ADMR de Landerneau et sa région

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - 29800 Landerneau  
☎ 02.98.85.64.22 – Horaires d'ouverture à Landerneau :  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## Commission action sociale

**Permanence le mardi 3 janvier de 14h à 15h au bureau polyvalent**, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de janvier 2017

**Collecte des recyclables** les jeudis 12 et 26 janvier

**Collecte ordures ménagères** les jeudis 5 et 19 janvier

## Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

### Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février :

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -17h30

Fermé dimanche et jours fériés.



## Déchets de jardin

### Stationnement remorque

07-08/01	Kergréach	04/01	Keryvonne
14-15/01	Hameau du Parc Hir	11/01	Ker Arzel
21-22/01	Rue Duguesclin	18/01	Croix de La Lieue
28-29/01	Rue de Rohan	25/01	Rte de Kerhuon (n°42)

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

## Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

## Vie Paroissiale

### Messes du mois de Janvier 2017 :

- Dimanches **1<sup>er</sup> et 15 janvier à 10h30 à Saint-Divy**
- Dimanche **29 janvier sera une ADAL (avec des laïcs uniquement)**

**Bonne et heureuse année à tous, que 2017 vous apporte Bonheur, Douceur, Sérénité.**

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 19 décembre 2016 à 20 heures à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Nathalie FUTEUL (procuration à Yvon BESCOND), Catherine PANNIER (procuration à Marie-Renée PAGE, Roland PORHEL (procuration à Emmanuelle ABILY).

### 1 - Rapport d'activité 2015 du SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère)

Le SDEF est présidé par Antoine COROLLEUR assisté de 13 vice-présidents qui représentent chacun un territoire (le Finistère est donc divisé en 13 territoires).

En 2015, avec l'appui de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie), le SDEF a décidé d'attribuer le marché à un groupement d'entreprises pour la pose de 140 bornes de charge pour véhicules électriques en 2016 et autant en 2017.

Le SDEF gère les certificats d'économie d'énergie pour les collectivités et met à disposition des élèves, un parcours de l'énergie qui a concerné 460 élèves en 2015.

Dans le domaine des réseaux, le montant des travaux réalisés est de 37,4 millions d'euros. Il faut ajouter les communications électroniques, le SDEF ayant été retenu par Mégalis Bretagne pour assurer la maîtrise d'œuvre du déploiement de la fibre optique dans le Finistère.

Le SDEF propose également une compétence optionnelle « gaz ». L'équipe administrative et technique se compose de 40 salariés. Le budget est important : 14M2 en fonctionnement et 47M8 en investissement. Les recettes proviennent essentiellement (12M7) de la taxe sur l'électricité.

Pour consulter l'intégralité du rapport : [www.sdef.fr](http://www.sdef.fr)

### 2 - Convention avec le SDEF pour des travaux d'éclairage public

En éclairage public, la majorité des lampadaires de la commune a été changée en 2014 et 2015. Il en reste un dans le secteur de Stréat Névez qui sera remplacé en 2017.

Une convention est prévue avec le SDEF pour fixer la participation financière de la commune.

Montant des travaux : 750,00 € H.T.

Participation du SDEF : 300,00 € H.T.

Reste à la charge de la commune : 450,00 € H.T.

Proposition est faite au conseil d'autoriser le Maire à signer la convention.

Accord du Conseil.

### 3 - PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Yvon BESCOND fait le point sur l'avancement de ce dossier mené par la Communauté de Communes suite à une prise de compétence effective depuis le 1er décembre 2015.

La présentation qui en est faite répond à plusieurs questions : Qu'est-ce que le PLUI ? Quels objectifs ?

Quel est son contenu ? Comment est-il élaboré ? Quel calendrier et comment est organisée la concertation ?

La phase « diagnostic territorial » a été élaborée courant novembre 2016 et comprend un volet « démographie et habitat », un volet « mobilités et équipements », un volet « économie et emploi » et un volet « environnement et paysage ».

Un débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) devra avoir lieu à la Communauté de Communes et dans chacune des 22 communes de la Communauté. A La Forest-Landerneau, il est programmé pour le lundi 6 mars 2017 à 20 heures.

### 4 - PLU (Plan Local d'Urbanisme) : Modification N° 1

La Communauté de Communes est désormais compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme. Le PLU de la commune de La Forest a été approuvé le 14 mai 2008. Une modification est nécessaire pour faire passer une zone de « 2AU » en « 1AU ». Cette modification est rendue nécessaire pour pouvoir ouvrir à l'urbanisation un nouveau secteur. En effet, la population de la commune a tendance à diminuer, les effectifs dans les écoles également. Les 2 lotissements Clos de la garenne et Penquer Bras, sont quasiment complets.

Le Maire a donc demandé à la Communauté de lancer une procédure de modification du PLU pour rendre constructible la zone 2AU de Reun Izella.

Par délibération en date du vendredi 9 décembre dernier, le Conseil Communautaire a validé la justification de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation de cette zone.

### 5 - Tableau des emplois : Création d'un poste d'adjoint administratif

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet – 28 heures – afin de remplacer du personnel en arrêt de maladie depuis 2 ans.

Il propose de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 28 heures par semaine.

Le poste d'adjoint administratif à temps non complet – 25,5 heures – sera supprimé quand il sera devenu vacant.

Accord du Conseil

### 6 - Finances

#### ✚ Subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Accord du Conseil pour le versement d'une subvention de 1500€, comme prévu au budget, du budget de la commune au budget du CCAS.

#### ✚ Tarif des enveloppes pré-timbrées.

Suppression du tarif de vente des enveloppes pré-timbrées par paquets de 100 avec maintien du tarif de vente par 10 (8€ les 10).

#### ✚ Participation au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Augmentation de la participation à hauteur de 1,47€ par élève au lieu de 1,36€ actuellement.

## ✚ Tarifs ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

La facturation ALSH proposée par EPAL se fera à compter du 1er janvier 2017 en fonction du quotient familial. Proposition est faite au Conseil d'adopter la nouvelle grille tarifaire présentée :

Possibilité d'inscription des enfants

Quotient familial	Journée avec repas	Matin/ après-midi repas	Matin ou après-midi
Tarif 1 : Entre 1€ et 400 €	7.00 €	4.00 €	3.00 €
Tarif 2 : Entre 401€ et 650 €	7.00€	4.00€	3.00 €
Tarif 3 : Entre 651€ et 840 €	10.00 €	8.00€	6.00 €
Tarif 4 : Entre 841€ et 1050 €	13.00 €	10.00 €	8.00 €
Tarif 5 : Entre 1051€ et 1260 €	15.00 €	12.00 €	10.00 €
Tarif 6 : Entre 1261€ et 1680 €	16.00 €	13.00 €	10.00 €
Tarif 7 : entre 1671€ et plus	17.00 €	14.00 €	11.00 €

Grille actuelle :

Journée avec repas :	14.50 €
Journée sans repas :	11.70 €
Matin ou après-midi repas :	11.70 €
Matin ou après-midi sans repas :	8.70 €

## ✚ Tarif garderie (modification).

Ajout d'un nouveau tarif à la tarification actuelle « garderie » : garderie après 18 h 30 : 2,28€ la ½ heure.

## 7 - Devenir de la maison Tanguy à Ty Naod

Le Maire a reçu un courrier du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer pour l'informer que la maison Tanguy (grève du Château) faisait l'objet d'un titre d'occupation qui a pris fin le 31 décembre 2009.

Un transfert de gestion au bénéfice de la commune est envisageable sous réserve que l'activité projetée soit compatible avec la vocation du Domaine Public Maritime.

Sans convention nouvelle, l'Etat intégrera cette construction à la liste des ouvrages à démolir, pour éviter tous les problèmes de sécurité et de salubrité que ce bien non occupé est susceptible d'engendrer.

Le Conseil Municipal souhaite qu'une rencontre soit organisée entre les services de l'Etat et le Maire de La Forest pour préciser quelques points. En effet, cette maison fait partie du patrimoine historique de la commune et sa démolition n'est pas souhaitable.

## 8 - Bail pour le château de Joyeuse Garde.

La Commune est actuellement locataire à titre gratuit du Château de Joyeuse Garde pour un bail signé entre la commune et le Duc de Rohan.

Ce bail venant à expiration le 31 décembre 2016, la question se pose de savoir s'il est possible et souhaitable de le renouveler.

Le Conseil Municipal souhaite qu'une rencontre soit organisée entre le Maire et le Duc de Rohan pour étudier les différentes solutions envisageables.

## 9 - Informations diverses :

### ✚ Emprunt réalisé

En attente des versements attendus de subventions D.E.T.R – Contrat de territoire – Communauté de Communes, et de la TVA 2015, il a été nécessaire de conclure un emprunt de 200 000€ sur une durée de 24 mois à 0,9980%.

### ✚ FCTVA (Fonds de compensation de la TVA)

Le remboursement a été effectué par l'Etat début décembre pour un montant de 108 162€.

### ✚ Produit des amendes de police

Une dotation de 6469,13€ a été attribuée à la Commune de La Forest-Landerneau.

### ✚ Travaux sur le réseau d'eau potable

Le marché a été attribué après appel d'offre à l'entreprise Bouygues pour un montant de 176 855€ H.T.

### ✚ Achat de terrains dans le secteur de la Palud

Pour la première partie de voirie entre l'ex propriété Laumonier et l'ex bâtiment Algotherm, les actes de vente ont été signés le 10 décembre dernier.

Pour la deuxième partie entre la route Départementale et l'ex propriété Algotherm, le bornage a été réalisé et approuvé par les différents propriétaires (Consorts Guézenec – SAS DANISCO et Commune de La Forest)

### ✚ Nouvelle population légale

Population totale en vigueur à compter du :

1er janvier 2014 :	1874 habitants
1er janvier 2015 :	1870 habitants
1er janvier 2016 :	1863 habitants
1er janvier 2017 :	1849 habitants

Prochain recensement en 2018.

**L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.**

## Informations municipales

### Vœux du Maire

20  
17

Toute la population est cordialement invitée à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire, le **dimanche 8 janvier 2017 à 11h30 à la salle polyvalente.**

## Visite aux Forestois en EHPAD

### A l'EHPAD de Landerneau



Le Maire Yvon BESCOND et trois membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont rendu visite vendredi 16 décembre, aux personnes de la commune résidant à la Maison de Retraite EHPAD de LANDERNEAU : Thérèse CANN, Jeanne JEZEQUEL, Madeleine LE ROUX, Antoinette MICHEL, Bertrand CALVEZ, Henry GUEGUEN, Jean-Louis MORVAN et Joël HELIAS. Chacun a apprécié échanger et évoquer les souvenirs de vie de La Forest, entre autres, sur le château de Joyeuse Garde, la petite maison de la Grève du château... agréable après-midi, autour d'un café, gâteaux et far aux pommes préparés par Christine GOULAOUIC, animatrice, Gisèle HALLEGOUET, Solange DREO et Marie-Renée PAGE. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, sans oublier, dès janvier 2017 les visites mensuelles et distribution à chacun du Keleier.

### A l'EHPAD G. Brassens de Guipavas



Ghislaine CADIOU et Marie-Renée PAGE en compagnie de Madame LE HIR et de Madame SIMON et leurs familles.

## Animation de Noël

Samedi 17 décembre a eu lieu la traditionnelle manifestation de Noël organisée par la municipalité pour tous les Forestois.



L'animation des guitaristes et chanteurs de l'amicale laïque a ravi son public ! Petits et grands ont apprécié ce moment musical.



À 17h00, le père Noël est passé en calèche saluer les enfants ! Moment très chouette où le Père Noël a gâté les enfants en papillotes et chocolats ! A suivi une belle séance photo.

Pour conclure cette après-midi, un petit goûter de Noël a réchauffé petits et grands.

## Urbanisme

### Déclarations préalables de travaux

#### Demandes :

- M. QUEINNEC Joël – 6 Mesguen – Bardage sur pignon ouest
- M. et Mme POULMARC'H Robert – 16 rue Laënnec - Isolation par l'extérieur d'un pignon

#### Accords :

- M. FORGE Serge, 1 allée de Kervalan – Division de terrain et changement de velux
- Mme VOURC'H Marie-Yvonne – 2B route de Kergréac'h – Réfection à l'identique d'un enduit sur une façade d'un hangar
- M. QUEINNEC Joël – 6 Mesguen – Bardage sur pignon ouest

### Permis de construire

#### Demandes :

- M. et Mme LAURENT Samuel et Marie – 1 Le Guerrus-Remplacement châssis de toit et extension
- M. et Mme GONCALVES MACEIRA Yoann et Hélène-Lot 1 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle
- M. LE HIR Nicolas et Mme GIRARD Magalie – Lot 22 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle

#### Accords :

- M. LE LAY Florian et Mme ROUSSELOT Mathilde – Lot 16 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme YILDIRIMCAN Ahmet et Yasemin – Lot 15 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle

## Etat Civil

#### Décès :

- M. Claude DÉNIEL, 81 ans, domicilié 15 route de Poul Ar March, décédé le 19 décembre 2016.

## Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2016**. Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence peuvent venir s'inscrire en Mairie.

Se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.



## Prochaines élections :

- **Présidentielles** : 23 avril et 7 mai 2017
- **Législatives** : 11 et 18 juin 2017

## Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **janvier 2001**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.



## Foyer des jeunes

### Ouverture du foyer de 13h30 à 17h30

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec Jennifer Vignaud au 06.10.70.72.48 ou par mail : [vignaud-jennifer@live.fr](mailto:vignaud-jennifer@live.fr)

Programme des mercredis de janvier et février 2017 :

**Création d'un petit journal « spécial foyer des jeunes »**

## Informations diverses

## Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Le Relais est un service gratuit, de proximité, et pour tous. Ce service est financé par vos communes, la CAF et le Conseil Départemental, et géré par l'association Don Bosco.

**Vous êtes parent ou allez le devenir, vous recherchez un mode d'accueil, vous trouverez au Relais :**

## Des renseignements sur :

- o Les différents modes de garde (individuel ou collectif),
- o La liste et les disponibilités des assistants maternels,
- o Vos droits, et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- o Vos devoirs et droits d'employeur,
- o Des contrats de travail et le contrat d'accueil.

## Un accompagnement et un soutien :

- o Dans vos démarches administratives,
- o Dans votre rôle de parent.

## Vous êtes ou souhaitez devenir assistant maternel ou garde d'enfant à domicile, le Relais :

### Vous informe sur :

- o La professionnalisation (l'agrément, formation...)
- o Vos droits et obligations en tant que professionnel.

### Vous informe sur :

- o Vos droits et devoirs de salariés,
- o Les contrats de travail, le contrat d'accueil

### Vous propose :

- o Des temps d'informations, d'échanges autour de vos pratiques professionnelles,
- o Des conférences, des soirées à thème, des ateliers,
- o De la documentation spécifique, des outils...

## Pour les enfants, le Relais c'est aussi :

- o Des temps d'éveil à partager avec l'adulte qui l'accompagne (assistant maternel, garde à domicile, parent...),
- o Des espaces aménagés et sécurisés pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres d'activités et jeux variés,
- o Un lieu de socialisation et de découverte pour lui, et un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.

## Planning du relais :

Lundi	9h30-11h30	13h30-17h
	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	13h30-18h
Mercredi	9h30-11h30	13h00-18h
Jeudi	9h00-12h30	Temps administratif
Vendredi	9h30-11h30	13h00-16h
	Fermeture les semaines paires	
samedi	6 animations par an, pour les enfants parents et professionnels	

Permanence en itinérance –  
Accueil téléphonique et/ou physique

Rendez-vous physique – itinérance possible

Animations en itinérance

## Permanences de janvier à avril

### Mardis :

<b>Pencran</b>	17/01	31/01	28/02	14/03	28/03	11/04
<b>La Martyre</b>	10/01	24/01	07/02	07/03	21/03	04/04

### Jeudis :

<b>Saint-Divy</b>	12/01	26/01	02/03	16/03	30/03	13/04
<b>Saint-Thonan</b>	05/01	19/01	09/02	09/03	23/03	06/04

### Animations programmées :

**Les lundis :** échanges avec les lieux collectifs : à la Cabane aux Bruyères

**CONTACTS :** Relais parents Assistants Maternels  
02-98-43-63-97 Rpam.interco@donbosco.asso.fr

## Vers l'abandon des pesticides sur les espaces publics

La Loi Labbé, qui interdit aux collectivités (communes, communautés de communes, services de l'Etat, ...) d'utiliser des produits phytosanitaires – désherbants notamment – pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public, entre en vigueur le 1er janvier 2017.

A l'exception de quelques produits non nocifs ni toxiques pour la santé et l'environnement qui restent autorisés, l'entretien de ces espaces se fera par des techniques alternatives de désherbage :

- Débroussailleuse ou rotofil
- Rabot ou herse de désherbage sur porte-outils ou microtracteur
- rosses de désherbage (métalliques) sur porte-outils ou microtracteurs
- Désherbeur thermique à flamme ou infrarouge
- Désherbeur vapeur ou à eau chaude
- Binette, rabot, sarclette
- Paillage des parterres et plantations de vivaces et couvre-sol
- Etc.



Ainsi, de plus en plus d'herbes sauvages – dont la pousse ne sera plus éradiquée mais contrôlée – seront présentes dans les rues et certaines plantes spontanées participeront à l'embellissement de la commune par leur fleurissement varié.

### Cette loi concerne aussi les particuliers :

- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la vente des produits phytosanitaires est interdite en libre-service aux jardiniers amateurs
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ils ne pourront utiliser ni détenir de produits phytosanitaires pour entretenir leurs allées, cours, jardins, potagers, terrasses, etc.

Des techniques alternatives au désherbage chimique existent, également, pour l'entretien des jardins :

- Eau bouillante ou désherbeur thermique à flamme sur les joints des pavés
- Couteau à désherber dans les graviers, pelouses, parterres
- Rotofil, débroussailleuse ou tondeuse sur les allées pour limiter la pousse des herbes
- Paillage des parterres, après avoir préparé la terre et fait les plantations, pour recouvrir la terre et éviter la pousse des herbes indésirables : écorce de pin, paille de lin, causses de sarrasin, feuilles mortes, tontes sèches de pelouse, etc.
- Pour faciliter l'entretien des parterres, des plantes vivaces et couvre-sol peuvent être préférées aux plantes annuelles
- Pièges à limaces dans les potagers (bière, cendre, etc.)
- Etc.



Pour en savoir plus : [www.jardineraunaturel.org](http://www.jardineraunaturel.org) ; rubrique « Jardiner au naturel »

### APE Ecole Georges Brassens

#### LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



**PROCHAINE COLLECTE**  
**ECOLE GEORGES BRASSENS**  
**Samedi 21 JANVIER de 11H00 à 12H00**

Rendez-vous à la salle omnisports.

publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

### Ecole Georges Brassens



#### Marché de Noël : un succès !

Une belle affluence cette année encore au Marché de Noël qui se tenait le 4 décembre dernier : 67 sapins ont été vendus, de nombreux objets fabriqués par les enfants ou les parents ont trouvé acquéreur et tous ont pu se régaler des gourmandises confectionnées par les papas et mamans gâteaux. Beaucoup de petites frimousses sont passées également par le stand maquillage... et le stand photos avec le Père-Noël !

A 11h le spectacle des enfants préparé par toute l'équipe enseignante a ravi les familles venues en nombre. Encore un grand MERCI à tous les participants !

### Le Père-Noël est bien passé à l'école Georges Brassens



Vendredi 16 décembre, le Père Noël était encore au rendez-vous pour gâter nos chères têtes blondes !

Les élèves lui ont chanté une chanson, donné des dessins, et posé toutes leurs questions pour la grande nuit tant attendue... avant de s'essayer avec joie aux trésors apportés.

Les enfants ont pu déguster un bon goûter offert par l'Association de Parents d'Elèves.

### Ecole Sainte-Anne

#### Exposition artistique



Mardi 13 décembre, les enseignantes et les élèves ont invité les familles à venir découvrir, à la salle polyvalente de la commune, le travail fait lors du voyage scolaire à l'île Tudy.

Les travaux préparatoires des sculptures étaient affichés sur des grilles d'expo. Puis, les fresques des maternelles, les sculptures en béton cellulaire (CE) et en soudure (CP, CM) étaient mises en valeur par un jeu de lumière. Cette exposition était illustrée et expliquée par un film de 40 minutes retraçant la vie dans les ateliers à l'île Tudy durant ces trois jours.

Les familles étaient au rendez-vous pour ce moment de partage.

Les élèves et les enseignantes sont ravis et prêts à entamer de nouveaux projets dès la rentrée des vacances de Noël.

#### La venue du Père Noël

Judi 15 décembre, dans le préau de l'école Sainte Anne, est arrivé un invité très attendu par les enfants : le Père Noël. Pour le remercier de sa venue, les élèves du CP au CM2 lui ont dit des poésies anglaises et chanté des comptines de Noël.

Puis, le moment de l'ouverture des cadeaux est arrivé. Cette année, chaque classe a reçu des livres et/ou jeux et le Père Noël a aussi apporté des jeux de cour pour tous : deux roues et une draisienne.  
Merci Père Noël !



### Rencontre Ultimate pour les CE1/CE2



Mardi 12 décembre, la classe de CE1/ CE2 s'est rendue dans la nouvelle salle de Landerneau, la Cimenterie, pour découvrir l'Ultimate. Cette rencontre avec d'autres écoles du secteur était encadrée par les animateurs sportifs d'Aqualorn.

Les enfants ont été très actifs toute l'après-midi. Ils ont tourné dans 6 ateliers pour apprendre à adapter leur geste pour un lancer du disque loin et précis. Ils ont terminé par un petit match amical.

Cette rencontre leur a permis de découvrir un sport qui demande de la concentration. Cela leur a beaucoup plu.

**Pour plus d'informations et de photos, n'hésitez pas à consulter notre site internet :**  
<https://steannelaforestlanderneau.wordpress.com>

### Assemblée Générale école Sainte-Anne

Lundi 12 décembre a eu lieu l'assemblée générale de l'école Sainte-Anne en présence de Mme HALLEGOUET, adjointe au Maire, de la directrice et des enseignantes, des membres de l'OGEC et de l'APEL, ainsi que des parents d'élèves. Au niveau de l'APEL, une rétrospective des différentes manifestations organisées tout au long de l'année a été faite, qui met en évidence un bilan financier très positif,

et qui a permis à toute l'école de partir en voyages scolaires dont le dernier a eu lieu en octobre dernier à l'île Tudy. L'OGEC a également fait part des travaux réalisés et à prévoir ou poursuivre au sein de l'école avec également un bilan financier positif. La prochaine manifestation sera l'opération crêpes-viennoiseries-baguettes le 5 février prochain.



### Amicale laïque



- A l'occasion de son bureau mensuel, l'Amicale a procédé à la remise d'un chèque de 250€ à la vice-présidente de l'association **Lud'autisme**.

Le 6 novembre dernier, à l'invitation de l'Amicale Laïque, la troupe « Théâtre sur cour » de Plouzané est venue à La Forest, présenter sa pièce « Je veux voir Mioussof ».

Le public, venu nombreux, a bien apprécié le spectacle, beaucoup ri et chaleureusement applaudi les acteurs bénévoles.

Au-delà des dépenses engagées pour la logistique, l'Amicale a pu dégager un excédent financier de 250€. Cet excédent a été remis ce lundi, sous forme de chèque à l'association Lud'autisme de Landerneau.

Remerciant l'Amicale, la vice-présidente a souligné que ce don permettrait de compléter la ludothèque au bénéfice des enfants ayant des difficultés de développement.

Par ailleurs, l'association mène des projets permettant de favoriser la prise en charge spécifique des enfants présentant divers troubles du développement.

Elle s'implique aussi dans la défense de la dignité des personnes handicapées.

Contact : Lud'Autisme, 8 rue Traverse 29800 LANDERNEAU. Voir [www.ludautisme.org](http://www.ludautisme.org)

- La chorale Mélimélie de l'Amicale Laïque recevra le dimanche 22 janvier 2017 à 16h à la salle polyvalente, la chorale de Plouvorn « Les zélés du vocal ». Cette chorale interprète un répertoire varié : du chant médiéval aux chansons modernes, en passant par le classique et le gospel.

Pensez à réserver votre après-midi !

- L'Amicale Laïque organise un repas familial le 29 janvier à partir de 12h à la salle polyvalente. Repas adulte : 14€ - moins de 12 ans : 7€.

Un loto sera organisé dans l'après-midi et des lots variés seront offerts.

Réservez d'ores et déjà votre journée et préinscrivez-vous auprès de vos animateurs ou par téléphone au 06.31.12.62.17.

### Téléthon



Le Comité d'Animation des Quatre Clochers vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Nous vous remercions pour votre participation aux manifestations organisées au profit du TELETHON.

Grâce à tous, nous avons pu remettre un chèque de 5500€ à l'AFM représentée par Madame Marielle LAZOU, le mardi 13 décembre à la salle Enoséis de SAINT-THONAN.



L'année prochaine, la commune marraine sera SAINT-DIVY.  
2017 marquera les 20 ans du Comité d'animation des Quatre Clochers.  
Contact : 06.64.34.79.33

### Club « Val Elorn »

Le club "Val Elorn" a tenu son assemblée générale le jeudi 8 décembre en présence d'Yves VOURC'H, membre du conseil d'administration et de M. Yvon BESCOND, Maire.

Voici la composition du bureau : présidente : SCLEAR Marie-Claire ; vice-président : BOUSQUI Pierre ; trésorière : BAIL Maryse ; trésorier-adjoint : KOGGE Jean-Jacques ; secrétaire : GOYAT Renan ;

Membres : ABGRALL Jean-Yves ; COUSQUER René ; HALLEGOUET Gisèle ; LARVOR Odette ; PAUL Michel.



### Randonnées pédestres

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

Daniel Larvor : 02.98.20.31.51

Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées	
09/01	Plabennec « Loc Maria »	8.7km
16/01	Saint-Divy	9.3km Galette Kerjean
23/01	Le Passage (Plougastel)	9.9km
06/02	Dirinon (Etang et Bois du Roual)	8.4km
13/02	Le Drennec	9.3km
20/02	Guilers N/O « Moulin de la Tour »	11.5km
06/03	St Marc et Le Costour	10.4km
13/03	Tréflévenez	8.9km
20/03	St Thégonnec GR 380	10km
03/04	Le Folgoët (sud-ouest)	10km
10/04	St Renan « Circuit des lacs »	9.9km
24/04	Ste Barbe (Kerhuon/Le Rody)	10.9km
08/05 (férié)	St Eloy « Roc'h an Daol »	10.6km
15/05	Forêt du Cranou	10.5km
22/05	Berven « le sentier des moulins »	11km
29/05	Plougoum « Anse du Guillec »	9.3km
12/06	Langazel	8.5km
19/06	St Rivoal Est	9.8km
26/06	Lampaul-Plouarzel	3+9km Sortie journée

Une marche plus courte est proposée exceptionnellement le 1er et le 3ème lundis du mois de janvier.

**Travaux manuels** : 17 janvier (toujours le 3ème mardi du mois)

**Travaux d'aiguilles** : 2ème et 4ème vendredis du mois

Une porte ouverte sera organisée le 1er trimestre 2017.

**Repas couscous** : le jeudi 19 janvier à la salle polyvalente (inscriptions le jeudi 5 et le mardi 10 janvier ou auprès des responsables)

## JGF toutes sections



Le 10 décembre la JGF toutes sections proposait à ses adhérents et à leurs familles une sortie cinéma au Rohan à Landerneau pour la projection du film *VAIANA La légende du bout du monde*. Le Père Noël était de la partie...

## La Forest à Petites Foulées

### A 120 lors de l'interclubs

C'est la troisième année qu'un tel rassemblement a lieu dans la commune. Une initiative de Nathalie Pencreac'h, de Plabennec, qui aura fait bouler de neige: rassembler des clubs du secteur qui se retrouvent déjà en compétition, pour le Challenge de l'Elorn et faire une sortie dominicale en toute convivialité avant les fêtes de Noël.

Il se trouve que le site s'y prête à merveille et que trois autres mousquetaires, Bernard Péron, du Footing landernéen, Michel Cadiou et François Boucher, de La Forest, ont uni leurs efforts afin d'en faire un rendez-vous incontournable pour les clubs de Plabennec, Landerneau, et La Forest mais aussi de Saint-Divy, Guipavas et Saint-Thonan.

### De 8 à 15 km

Pour preuve, ils étaient plus de 120 participants, le dimanche matin 18 décembre, sur les bords de l'Elorn et le bois de La Forest, que ce soit pour le footing, la marche ou le trail. Le rendez-vous était donné au camping de Coat-Bian, chez François Boucher, pour les circuits de 8 à 15 km à travers les bois et les chemins de la commune.

Une sortie qui se termine toujours par un copieux ravitaillement, le temps de se raconter les exploits de l'année et les projets à venir, le tout devant un petit café ou un verre de vin chaud.



## Avis aux randonneurs du bois départemental

Le balisage du circuit, réalisé par les adhérents de « La Forest A Petites Foulées », a été effectué la veille dans l'après-midi.

Nous avons été très déçus de constater que le rubalise mis en place dans le bois, avait été en grande partie enlevé avant notre manifestation.

« Merci » à la personne (qui a peut-être cru bien faire!) d'avoir « nettoyé » le bois et d'avoir également contribué à ce que plusieurs marcheurs et joggeurs s'égarèrent sur les 120 personnes qui participaient à cette manifestation.

Nous voulons rappeler que tous les marquages mis en place pour une telle manifestation, sont systématiquement enlevés par une équipe qui suit les derniers participants.

A noter que le même désagrément était arrivé à nos voisins du club de course à pied de Saint Divy lors du trail nocturne de fin novembre, dans le bois de La Forest...

## Vos annonces

### Professionnels

#### Café de la Gare

Dimanche 8 janvier à partir de 11h30

#### Apéro – huîtres

avec un producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet  
Vente à emporter (huîtres et autres coquillages) ou  
dégustation au café

Vendredi 13 janvier, 21h

#### Session irlandaise

*comme chaque deuxième vendredi du mois.*

Dimanche 15 janvier

#### Repas au café

Le food-truck « Aux Tontons Fringale » sera au Café à partir de 11h30 pour proposer ses plats à emporter ou sur place (cuisine du monde).

Menu de ce dimanche : Dinde aux poivrons sur commande (la veille au café au 02.98.20.20.80) ou Porc massalé.

Prix : 7,80€. Les couverts plastique sont fournis mais on peut aussi apporter ses couverts ;

Jeudi 19 janvier, 17h

#### Café – tricot

Vendredi 27 janvier, 21h

#### Soirée Théâtre d'improvisation

par la Drim Tim de Morlaix